

1820 C'est assez clair.

**LA PRÉSIDENTE:**

Merci beaucoup.

1825

Alors, on va prendre 15 minutes de pause, pour revenir avec la présentation du mémoire... la présentation, plutôt, de madame Louise Balthazar. Merci.

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES  
REPRISE DE LA SÉANCE

1830

**LA PRÉSIDENTE:**

J'inviterais maintenant madame Louise Balthazar, s'il vous plaît.

1835

**Mme LOUISE BALTHAZAR:**

Bonjour.

1840

**LA PRÉSIDENTE:**

Bonjour, Madame.

**Mme LOUISE BALTHAZAR:**

1845

Bonjour. Alors je me présente, je suis une citoyenne. Et j'habite la rue Ridgewood, donc, qui est à quelques pas de la montagne. Pour moi, c'est ma cour arrière. Alors, j'y vais régulièrement, à pied, quand je suis capable. Et je vais vous lire le petit texte, parce que je n'ai

1850 pas de prétention de résoudre le problème, puis je veux simplement vous partager une petite opinion qui est courte, mais c'est mon vécu à moi.

1855 Bon, je vais vous dire que je suis à Montréal depuis toujours. J'ai grandi ici. Et j'ai souvent un horaire très chargé. Donc pour moi, être en mesure de traverser la montagne en empruntant le chemin Camillien-Houde avec ma voiture est plus souvent qu'autrement la seule façon de m'offrir une balade agréable, où la nature et la vue sur la Ville sont exceptionnelles.

1860 Ça me fait vraiment du bien, surtout quand il y a eu la neige qu'on a eue les derniers jours, c'était tout simplement merveilleux, et j'ai apprécié que je puisse de nouveau passer par ce chemin merveilleux là, en passant.

1865 Alors, j'estime qu'une solution de cohabitation voitures-cyclistes-piétons serait de loin beaucoup plus souhaitable. Ainsi, nous serions unis dans chacun notre façon de profiter de notre montagne, plutôt que d'être divisés en privilégiant un groupe au détriment d'un autre moins à la mode.

1870 Alors, de ce fait, j'appuie l'idée, j'ai lu beaucoup aussi les opinions et tout ça. Donc, je me rallie à l'idée de réduire la vitesse à 30 kilomètres/heure, comme il se fait à d'autres endroits sur l'Île. Alors, je trouve ça bien. Donc, route panoramique, il y en a une sur le bord du Lakeshore, tout ça. Alors, pour faire ainsi de Camillien-Houde une route panoramique donc, et par le fait même, décourager les automobilistes qui l'empruntent pour chercher à sauver du temps. Alors moi, pour circuler régulièrement aussi en auto, j'aime bien la fonction du radar, je trouve que c'est un bon incitatif pour réduire la vitesse. D'ailleurs, ils en ont installé un juste... c'est où Côte-Saint-Luc termine, the Boulevard, et Dr. Penfield, il y a comme une petite pente, et depuis qu'ils ont mis le radar là, tout le monde ralentit, c'est merveilleux.

1875

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

Vous parlez de radar photo?

1880 **Mme LOUISE BALTHAZAR:**

Un radar photo, excusez-moi, oui. Alors, c'est très incitatif, je trouve ça merveilleux, et ça fait son effet. Tout le monde ralentit, puis on vient habitué. Donc, en tant... et là, je vais terminer, c'est court, mais en tant que Québécoise de souche et contribuable, je me sens en droit de continuer à profiter à ma façon de ce que ma ville a de plus beau à m'offrir. Alors, c'est mon message que je vous offre aujourd'hui, que je suis vraiment une prenante du Mont-Royal, j'y vais régulièrement, donc, à pied quand c'est possible. J'adore aussi tout ce qu'on a à y offrir, les moments de quiétude, et effectivement, je trouve que de priver de passer d'un bout à l'autre pour voir la vue, c'est vraiment un non-sens pour moi.

1890

Alors, j'ai pu aussi faire des constatations au début du projet. Je suis allée marcher à pied pour constater. Et j'ai pu entendre des commentaires d'ailleurs et ça, je sais que c'est du oui-dire, mais je suis allée parler à des policiers qui étaient affectés à la circulation. Et on m'a laissé entendre même en tant que policiers, qu'ils n'étaient pas d'accord, et d'encourager les citoyens à aller se plaindre pour ça ne se continue pas. Mais j'imagine que ça leur donne un travail, peut-être, qui n'est pas très agréable pour eux. Mais j'ai entendu aussi des gens à mobilité réduite qui étaient sidérés par, même, de se rendre en taxi d'un endroit à l'autre, pour accéder, et je trouvais ça vraiment déplorable, parce que ça brime vraiment beaucoup de personnes.

1900

Alors, c'est tout.

**LA PRÉSIDENTE:**

1905

Alors, merci Madame, de nous avoir parlé de votre expérience et d'avoir pris le temps de le faire. Une des questions que j'aimerais vous poser, vous avez parlé un peu, fait des suggestions en ce qui concernait la... les véhicules automobiles puis l'expérience que vous en avez. J'aimerais que vous nous parliez de votre expérience de marcheuse, dans la montagne.

1910

**Mme LOUISE BALTHAZAR:**

Certainement. J'ai déjà fait...

**LA PRÉSIDENTE:**

1915

Alors, vous avez entendu monsieur, là, qui vous a précédée, qui est votre... peut-être pas votre voisin de palier, mais certainement de... vous étiez sur la rue Ridgewood aussi? Oui? Alors, est-ce que vous partez de Ridgewood pour aller sur la montagne à pied?

1920

**Mme LOUISE BALTHAZAR:**

Oui, ça m'est arrivé.

**LA PRÉSIDENTE:**

1925

Oui,

**Mme LOUISE BALTHAZAR:**

1930

Ça m'est arrivé de la traverser aussi, d'est en ouest.

**LA PRÉSIDENTE:**

Oui?

1935

**Mme LOUISE BALTHAZAR:**

Pour faire l'expérience, oui, je l'ai fait.

1940

**LA PRÉSIDENTE:**

Alors, qu'est-ce qui en est de cette expérience-là? Est-ce qu'il y a des suggestions pour améliorer le parcours?

1945 **Mme LOUISE BALTHAZAR:**

Bien écoutez, j'ai vu cet été qu'il y avait quand même l'initiative avec la... l'observatoire pour le coucher du soleil.

1950 **LA PRÉSIDENTE:**

Oui.

1955 **Mme LOUISE BALTHAZAR:**

1960 Avec une palissade pour protéger les piétons, j'ai trouvé ça génial. Parce qu'évidemment, quand on utilise le trajet entre... du chalet pour aller jusqu'au belvédère, donc pour passer où il y a le fameux rocher, c'est... je trouve que c'est dangereux. Parce qu'il n'y a pas de protection. On a les cyclistes qui empruntent aussi cette voie-là, et j'ai... ça, ça me fait peur, parce que ça peut faire autant de dommages. Donc, je trouvais que cette idée-là, de mettre un petit palier, c'était vraiment juste... c'était assez pour protéger, en fait.

1965 Alors ça, j'ai bien aimé ce fait-là. Ça reste toujours que c'est plus compliqué quand on arrive au rocher, parce que là, il faut vraiment être vigilant et je considère que c'est comme une chance qu'on prend avec notre vie en passant par là, parce qu'il y a toujours quelqu'un qui peut être distrait, parce qu'il y a une voiture qui penche trop du centre, peut-être pour éviter un cycliste qui est de ce côté-là, et quand ça se passe rapidement, peut-être la voiture qui est à côté de nous va se tasser rapidement pour éviter la voiture qui évite le piéton ou le cycliste de l'autre côté et à ce moment-là, on a une marge d'à peine un pied pour... on n'a pas de protection, en fait.

1970 Alors, c'est toujours une chance que je prends, et ce n'est pas agréable.

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

1975 Je vais faire du pouce là-dessus. Il y a des gens qui ont suggéré l'installation de feux alternatifs, c'est-à-dire, tu sais, les feux qui... avec un décompte, là. Alors le feu est vert, vous avez, je ne sais pas, une minute et demie pour traverser.

**Mme LOUISE BALTHAZAR:**

1980 Oui, oui.

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

1985 Puis après ça, c'est l'autre côté, chacun son tour. Est-ce que ça serait une solution qui vous apparaît praticable, pour ce passage-là qui est difficile? Il faut trouver des solutions à ça, c'est dangereux, très dangereux. Là, puis le belvédère, c'est deux places. Alors est-ce que ça, ça vous apparaît une proposition intéressante? Je vous lance ça à brûle-pourpoint, là.

**Mme LOUISE BALTHAZAR:**

1990 Tu sais, j'ai quand même observé puis je me dis qu'il y a peut-être une façon, sans dynamiter, peut-être de grandir un petit peu l'espace entre le pavé et le rocher, pour faire en sorte qu'on puisse quand même passer. Et il y a des endroits aussi qu'en tant que cycliste, on dit aux gens : « Tu ne peux pas ici, aller »... bien même pour traverser les rues, on dit d'aller avec ta bicyclette à côté. Donc, ça pourrait aussi être une solution envisageable, de peut-être essayer  
1995 d'élargir même si c'est étroit, afin qu'on puisse passer et justement de dire aux cyclistes de marcher à côté de la bicyclette, ou quelque chose du genre.

2000 Parce que ça, ça peut causer aussi un certain ralentissement, pour l'avoir... avoir fait l'expérience dans certaines régions, entre autres, quand il y a des constructions. Là, ça ralentit le trafic d'un côté, ça ralentit le trafic de l'autre. Mais bon, si c'est la seule solution, à ce moment-là ce n'est pas idéal. Moi, j'opterais plus pour un petit passage protégé qui... puis qui permet aussi la fluidité tout en conservant le panorama.

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

2005

Je vous ai pris par surprise, là, c'est correct.

**Mme LOUISE BALTHAZAR:**

2010

Oui... non, non. Écoutez, je l'avais lu, j'y avais pensé aussi, puis moi, je me mets toujours dans la situation que quand je vois qu'il y a une lumière, puis ce n'est pas à mon tour de passer, je suis toujours un peu impatiente.

Alors... mais si... comment vous dirais-je? Si c'est pour sauver mon droit de passage pour le Mont-Royal, je signe et je persiste. Ça, c'est vraiment...

2015

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

Surtout si ça peut sauver votre vie, parce que c'est dangereux.

2020

**Mme LOUISE BALTHAZAR:**

2025

Oui. Effectivement oui. Puis il y a d'autres chemins aussi qu'on peut prendre, mais c'est un peu plus long, par la montagne. Il faut vraiment être en forme quand même aussi. Puis comme on disait, ce n'est pas donné à tout le monde aussi d'être en forme. Moi, j'essaie de continuer à l'être. Mais on peut toujours comme contourner, en allant par derrière le chalet. Donc, il y a un chemin puis on peut redescendre par certains escaliers, puis arriver de ce fait-là au belvédère et continuer par le fait même aussi. Donc, il y a des chemins en montagne. Mais pour moi, ça se fait, mais est-ce que ça se fait pour les gens qui sont moins à l'aise, hein, pour marcher? C'est ça.

2030

**LA PRÉSIDENTE:**

Ça va? Alors, merci beaucoup madame.